



Laigné en Belin

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-1

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Etai^{ent} présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Etai^{ent} représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Etai^t absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

1 - Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Madame le maire procède à la lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2023.

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal, madame le maire invite les conseillers présents le 20 septembre 2023 à approuver le procès-verbal.

Le procès-verbal du 20 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le maire,
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE



Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-2

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Étaient présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Étaient représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Était absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

2 - Réaménagement et extension de la mairie : avenant n° 1 relatif lot 9 « Peinture »

Monsieur FOUQUERAY rappelle que par délibération en date du 28 novembre 2022 le conseil a attribué les marchés de travaux relatifs au réaménagement et à l'extension de la mairie.

Au cours du chantier, des travaux supplémentaires concernant le lot 9 « Peinture » sont devenus nécessaires (modification du revêtement de sol du nouvel accueil).

C'est pourquoi le conseil est invité à approuver un avenant n° 1 relatif à ce lot et à autoriser madame le maire à signer.

Cet avenant se présente comme suit :

Lot 9 : Peinture (avenant n° 1)

Entreprise titulaire : SAS BOULFRAY

Montant du marché initial : 22 677,72 Euros H.T

Montant de l'avenant n° 1 : + 3 416,18 Euros H.T

% d'écart introduit par l'avenant n° 1 : + 15,06 %

Nouveau montant du marché : 26 093,90 Euros H.T

En application des articles L.2194-1, R.2194-2 et R.2194-3 du code de la commande publique, le marché initial peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dès lors que les travaux sont nécessaires, qu'un changement de contractant est impossible pour des raisons techniques notamment et que le montant de la modification n'est pas supérieur à 50 % du montant du marché initial ; ce qui est le cas.

Entendu l'exposé préalable,

Vu les articles L.2194-1, R.2194-2 et R.2194-3 du code de la commande publique,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet avenant n° 1 et autorise madame le maire ou son représentant à le signer.

Le maire,
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE



Date d'affichage de la délibération : Le 18 OCT. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-3

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Etaient présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Etaient représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Etait absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

3 - Tarif de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2023-2024

Après consultation de l'équipe enseignante et sondage auprès des parents d'élèves, madame GRES propose de reconduire le service de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2023-2024 au profit des élèves en élémentaire du groupe scolaire « Jean Baptiste » à raison de deux jours par semaine, soit le lundi et le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 (mêmes jours et horaires que durant l'année scolaire 2022-2023).

Il est envisagé de réactiver ce service au mois de novembre.

En ce qui concerne le tarif, qui est forfaitaire, la commission en charge des affaires scolaires est d'avis de l'augmenter de 10 centimes.

Pour mémoire, le tarif avait été fixé pour l'année scolaire 2022-2023 à 2,40 Euros.

Il s'élèverait donc pour l'année scolaire 2023-2024 à 2,50 Euros.

Entendu l'exposé préalable, le conseil municipal fixe à l'unanimité le tarif forfaitaire de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2023-2024 à **2,50 Euros**.

Le maire,
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "L. Jousse", written over the printed name of the secretary.

Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-4

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Etai~~ent~~ent présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Etai~~ent~~ent représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Etai~~t~~ait absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

4 - Autorisation portant sur les crédits prévus à l'article 623 (Publicité, publications, relations publiques)

Madame le maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à engager et liquider une partie des crédits inscrits à l'article 623 (Publicité, publications, relations publiques) du budget général, soit 2 220 Euros, en vue d'octroyer des chèques cadeaux pour le Noël des agents dans le respect de l'article L.731-4 du code général de la fonction publique territoriale.

Le montant des chèques-cadeaux serait fixé à 60 Euros par agent.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité madame le maire à engager et liquider une partie des crédits inscrits à l'article 623 du budget général et fixe le montant des chèques-cadeaux à 60 Euros par agent.

Le maire,
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE



Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-5

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Étaient présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Étaient représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Était absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

5 - Budget 2023 : décision modificative n° 1

Sur proposition de madame le maire, le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative n° 1 relative au budget 2023 qui se détaille comme suit :

Section de fonctionnement / DEPENSES

Chapitre 011 - Charges à caractère général	-	600,00 €
Article 60612 - Energie - Electricité	-	2 900,00 €
Article 6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	+	400,00 €
Article 6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	+	200,00 €
Article 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	+	1 700,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	+	600,00 €
Article 65741 - Subventions de fonctionnement aux ménages	+	600,00 €
Total		0,00 €

Section d'investissement / DEPENSES

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	+	3 200,00 €
Article 203 - Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	+	2 800,00 €
Article 2051 - Concessions et droits similaires	+	400,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	+	1 900,00 €
Article 2138 - Autres constructions	+	800,00 €
Article 2183 - Matériel informatique	+	1 100,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	-	5 100,00 €
Article 231 - Immobilisations corporelles en cours	-	35 516,30 €
Article 238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+	30 416,30 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	+	9 452,30 €
Article 231 - Immobilisations corporelles en cours	+	9 452,30 €
Total	+	9 452,30 €

Section d'investissement / RECETTES

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	+	9 452,30 €
Article 238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+	9 452,30 €
Total	+	9 452,30 €

Le maire,
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE



Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-6

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Etaient présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Etaient représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Etait absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

6 - Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et rapport d'activité 2022 du S.I.D.E.R.M

Monsieur FOUQUERAY procède à la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S) de l'eau potable accompagné du rapport d'activité transmis par le S.I.D.E.R.M.

Le conseil municipal ne formule aucune observation.

Il prend acte dudit rapport.

Le maire,
Nathalie DUPONT

La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE



Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-7

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Étaient présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Étaient représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Était absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

7 - Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

Il est procédé à la présentation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S) de l'assainissement collectif transmis par la Communauté de Communes « Orée de Bercé Belinois ».

Le conseil municipal ne formule aucune observation.

Il prend acte dudit rapport.

Le maire,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE

Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Délibération du conseil municipal n° 20231016-8

Séance du conseil municipal du 16 octobre 2023

- Date de convocation : 11 octobre 2023
- Nombre de conseillers en exercice : 19
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de conseillers représentés : 5
- Nombre de votants : 18
- Quorum : 10

Vote

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le seize octobre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame DUPONT Nathalie, maire.

Étaient présents : DUPONT Nathalie, FOUQUERAY Dominique, HAIES Dominique, LANGLOIS Bruno, GRES Anne, GEORGES Thierry, BRUNEAU Claire, VACHER William, FOLLENFANT Dominique, BARTHES Renaud, RICHER Cécile, JOUSSE Laetitia, GUITTET Karen.

Étaient représentés : PAUVERT Juana (Pouvoir de vote donné à DUPONT Nathalie), DOBERT Sébastien (Pouvoir de vote donné à GRES Anne), POTTIER Nathalie (Pouvoir de vote donné à GEORGES Thierry), PICOULEAU Gaylord (Pouvoir de vote donné à BRUNEAU Claire), COME Gaëtan (Pouvoir de vote donné à FOUQUERAY Dominique).

Était absente excusée et non représentée : JOUSSEAU Morgane.

Secrétaire de séance : JOUSSE Laetitia.

8 - Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif (S.P.A.N.C)

Il est procédé à la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S) de l'assainissement non collectif (S.P.A.N.C) transmis par la Communauté de Communes « Orée de Bercé Belinois ».

Le conseil municipal ne formule aucune observation.

Il prend acte dudit rapport.

Le maire,
Nathalie DUPONT



La secrétaire de séance,
Laetitia JOUSSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laetitia Jousse".

Date d'affichage de la délibération : Le **18 OCT. 2023**